

# COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 13 NOVEMBRE 2018

**Présents** : Mrs et Mmes Nathalie BOUCHER, Frédéric DE AZEVEDO, Jean-Philippe DODE, Gérard GUILLET, Laurent PASCAL, Aurélie POIRAUD, Frédéric REYMOND, Michel ROMÉY, Brigitte VUILLOD.

**Excusés** : Linda GAUDINO, Audrey PASCAL.

Secrétaire de séance : Brigitte VUILLOD

La séance est ouverte à 18h30

**Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 16 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.**

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ DM n°3 – Budget de l'eau et de l'assainissement**

Afin de permettre de régler pour le compte de la commune d'Auberives-en-Royans, la part des travaux effectués sur le réseau d'eau, il convient de réaliser un virement de crédit comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2315 : Install., mat. et outill. tech.	300 000.00 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>300 000.00 €</b>	
D 4581 : Dépenses (A subdiviser)		300 000.00 €
<b>TOTAL D 4581 : Opérations pour compte de tiers</b>		<b>300 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative n°3 sur le budget de l'eau.

#### **2/ Proposition de désignation d'un conseiller municipal à la commission de contrôle des listes électorales**

Le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales il convient de proposer un représentant de la commune pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales qui remplacera la commission de révision des listes électorales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il est demandé aux conseillers municipaux volontaires de se manifester.

Aurélie POIRAUD a souhaité se présenter pour être désignée par les services préfectoraux pour siéger à la future commission de contrôle des listes électorales.

Les représentants de l'administration et du Tribunal de Grande Instance de l'actuelle commission de révision des listes électorales seront proposés pour y représenter les mêmes entités auprès de la future commission de contrôle. Il s'agit respectivement de Mme Monique REYMOND et Mme Marie-Christine REVOL.

#### **3/ Désignation d'un référent médiation préalable**

Le Maire expose que dans le cadre de la mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire, qui fait l'objet d'une convention avec le centre de gestion, un référent doit être désigné parmi les élus susceptible de représenter la collectivité dans l'hypothèse où une médiation serait engagée.

Le Maire lui-même souhaite être référent pour cette mission et est donc désigné comme tel.

#### **4/ Désignation d'un porte-drapeau**

Le Maire expose que l'actuel porte-drapeau de la commune, Pierre ODIER, ne souhaite plus effectuer cette mission. Il convient qu'une personne prenne la relève pour porter le drapeau de la commune lors des commémorations.

Jean-Philippe DODE et Audrey PASCAL ont tous deux manifesté leur volonté d'être porte-drapeau. Ils pourront exercer cette mission à tour de rôle.

#### **5/ Demande de subvention de l'association Locomotive**

L'association grenobloise Locomotive, qui accompagne les enfants atteints de cancer ou de leucémie, sollicite le versement d'une subvention.

Etant donné le rayonnement de l'association au niveau de l'agglomération grenobloise, le conseil municipal ne souhaite pas verser de subvention à cette association.

#### **6/ Définition des horaires de coupure de l'éclairage public nocturne**

Le Maire expose que l'éclairage public de la commune ne connaît actuellement pas d'interruption durant la nuit et qu'il conviendrait, pour des raisons tant écologiques qu'économiques, de programmer une interruption durant une partie de la nuit.

Le Maire, avant de prendre un arrêté dans ce sens, souhaite connaître l'avis des conseillers sur les horaires les plus adaptés.

L'ensemble des conseillers considèrent qu'une interruption entre 22h00 et 7h00 serait souhaitable.

#### **7/ Point travaux AEP**

L'adjoint au Maire, Gérard Guillet, fait part au conseil municipal de l'avancement des travaux de réfection du réseau d'eau potable.

Une grande partie du réseau a déjà été réalisée.

#### **8/ Virement de crédit n°2 – budget de l'eau**

L'adjoint au Maire délégué aux finances, Gérard Guillet, présente le virement de crédit qui a été effectué, comme suit, pour permettre de régler l'ensemble des redevances dues à l'agence de l'eau, dont la somme dépassait de 56.00 € le montant budgétisé.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 706129 : Rev agce eau - red mod rés. coll		56.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>56.00 €</b>
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	56.00 €	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>56.00 €</b>	

## 9/ Présentation des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours

L'adjoint au Maire délégué à l'urbanisme présente les dossiers de demande en cours.

- Renseignements d'urbanisme demandés par Christèle Michal concernant la création d'un garage en zone agricole.
- Renseignements d'urbanisme demandés par M.Gouirand concernant la parcelle E 161, appartenant à M. Guérand, sur laquelle il y a un bâtiment ancien qu'il souhaiterait acquérir pour le rénover.  
Se pose la question de l'accès à ce bâtiment, qui est desservi en partie par un chemin communal de faible largeur.
- Un courrier va être adressé à M. Désage concernant la démolition d'un bâtiment qui n'a pas fait l'objet de permis de démolir.

## 9/ Questions diverses

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 18 janvier 2019.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 11 décembre 2018 à 18h30.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

A Saint-André-en-Royans, le 16 novembre 2018

Le Maire,  
Frédéric DE AZEVEDO,

